

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : DNCA Invest SRI EUROPE GROWTH

Nom de l'initiateur du produit : DNCA FINANCE

Code ISIN : LU1234715040

Site web : www.dnca-investments.com

Téléphone : Pour de plus amples informations appeler le +33 1 58 62 55 00

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.dnca-investments.com.

Date de production du document d'informations clés : 23/06/2025

En quoi consiste ce Produit ?

TYPE

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

OBJECTIFS

L'objectif du produit est de surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la durée de placement recommandée. L'indicateur de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG).

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement du produit repose sur une gestion active discrétionnaire visant à investir dans des valeurs paneuropéennes de "croissance" de qualité. Le processus de sélection repose sur la sélection des valeurs en fonction de leur valeur intrinsèque (une analyse approfondie des fondamentaux est réalisée en interne) et non sur la composition de l'indice de référence. Les investissements peuvent donc être concentrés sur un nombre limité d'actions, mais le portefeuille doit néanmoins compter au moins 20 actions. Dans ce contexte, le Compartiment met en œuvre une gestion active de conviction et une approche ISR. Le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle tiennent compte de l'évaluation interne de la responsabilité et de la durabilité des entreprises sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil exclusif (ABA, Above & Beyond Analysis), développé en interne par la société de gestion. Ce modèle s'articule autour de quatre piliers, détaillés ci-dessous (i) la responsabilité d'entreprise, (ii) la transition durable, (iii) les controverses et (iv) le dialogue et l'engagement avec les émetteurs. La société de gestion utilise une approche d'analyse ESG propriétaire avec la méthode "best in universe". Le risque existe que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement ne remplissent pas les tâches pour lesquelles ils ont été conçus. Cette analyse extra-financière porte sur au moins 90% de l'actif net du produit et conduit à exclure de son univers d'investissement au moins 30% des plus mauvais émetteurs d'actions. Le produit bénéficie du label ISR français. Des informations complémentaires sur la stratégie ISR peuvent être obtenues dans le prospectus du produit.

Le produit peut à tout moment investir dans Actions d'émetteurs ayant leur siège social dans l'UE ou instruments financiers dérivés associés (tels que CFD ou DPS) : de 60% à 100% de son actif net ; Actions hors UE : de 0% à 40% de son actif net ; Titres à revenu fixe d'entreprises ou d'Etats libellés en euros : de 0% à 25% de son actif net. 50% au moins de l'actif du produit est investi dans des actions d'émetteurs appartenant à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return Index. L'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations (moins de 3 milliards d'euros) ne peut excéder 50% de l'actif net du produit. Le produit peut être exposé aux marchés émergents à hauteur de 5% de son actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net du produit. Les titres à revenu fixe d'entreprises ou d'Etats seront principalement sélectionnés dans la catégorie "Investment grade". La part des émissions spéculatives ne peut représenter plus de 10% de l'actif net du produit.

L'investissement en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC est limité à 10% de l'actif net du produit.

Le produit peut utiliser des produits dérivés négociés en bourse ou de gré à gré (autres que les CFD et les DPS) jusqu'à concurrence de 40% de l'actif net du produit, y compris, mais sans s'y limiter, des contrats à terme et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés, dans le but de couvrir ou d'accroître le risque lié aux actions.

Le produit peut également intervenir sur les marchés des changes pour couvrir les investissements réalisés en dehors de la zone euro.

Le produit utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et la comparaison des performances. L'indice de référence est également utilisé comme point de référence pour la construction du portefeuille, étant donné qu'au moins 50 % des actifs du produit doivent être investis dans des actions d'émetteurs appartenant à l'indice de référence. Le produit est géré activement. Cela signifie que la société de gestion prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du produit. Le produit peut prendre des positions dont les pondérations divergent de l'indice de référence et investira moins de 50 % de ses actifs dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. La stratégie d'investissement limitera l'ampleur de l'écart entre les positions du portefeuille et l'indice de référence. Cet écart peut être limité.

Il s'agit d'une action de capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

AUTRES INFORMATIONS

Le dépositaire est BNP Paribas, succursale de Luxembourg.

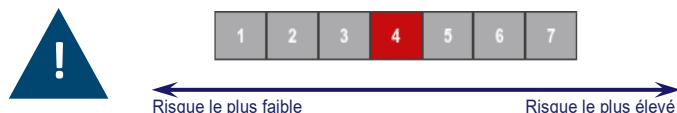
Le produit est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site Internet www.dnca-investments.com ou directement auprès du fabricant : DNCA Finance, 19 Place Vendôme 75001 Paris.

La valeur liquidative est disponible sur le site web : www.dnca-investments.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 4 sur 7, soit une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit et susceptibles d'entraîner une baisse de la valeur liquidative auxquels l'indicateur accorde trop peu d'importance : le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario de tensions présente une estimation de ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 220 €	3 380 €
	Rendement annuel moyen	-37,80 %	-19,50 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 430 €	8 720 €
	Rendement annuel moyen	-25,70 %	-2,70 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 700 €	14 850 €
	Rendement annuel moyen	7,00 %	8,20 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 300 €	20 790 €
	Rendement annuel moyen	43,00 %	15,80 %

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre décembre 2021 et février 2025.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2018 et février 2023.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 euros.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	462 €	2 231 €
Incidence des coûts annuels *	4,60 %	3,10 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,30 % avant déduction des coûts et de 8,20 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Jusqu'à 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	jusqu'à 200 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	141 €
Coûts de transaction	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20 % de la performance positive, nette de frais, au-delà de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return EUR. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.	113 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des doutes sur le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail service.conformite@dnca-investments.com soit à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : www.dnca-investments.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.